



## Flash cultures n°38 - Mardi 16 novembre 2021

Avec le soutien financier de :

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

REGION  
**BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

À noter dans vos agendas, journée technique céréales-oléoprotéagineux mardi 30 novembre à Champdivers.

### COLZA D'HIVER

**\*Stade :** L'essentiel des pesées entrée hiver a été réalisé ce lundi dans les parcelles du réseau. Elles se termineront la semaine prochaine dans les parcelles où le colza pousse encore bien. Les poids frais/m<sup>2</sup>, comme souvent, sont très variables d'une parcelle à l'autre mais le poids par pied, à l'intérieur d'une même parcelle, l'est encore plus.

### \*Ravageurs :

Charançon du bourgeon terminal (CHBT).

**Sur le terrain :** Absence de captures dans toutes les cuvettes, le vol est terminé.

Il aura duré un mois mais l'essentiel des captures aura été fait durant la deuxième quinzaine d'octobre.

### Grosse altise

**Sur le terrain :** les captures de grosses altises se stabilisent pour la troisième semaine consécutive. Elles sont effectives dans une bonne moitié des parcelles et restent faibles, soit 1 à 9 individus par cuvette. Voir tableau 1.

**Tableau n°1 :** Captures de grosse altise dans le réseau de parcelles jurassien suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Commune	Date de semis	Captures hebdomadaires grosse altise										Captures cumulées
		13/09	20/09	27/09	4/10	11/10	18/10	25/10	29/10	8/11	15/11	
Saint-Aubin	26 juillet	1	0	2	0	2	1	1	Non relevé	2	0	9
Montbarrey	18 août	8	14	26	12	11	5	4	7	-	9	96
Annoire	23 août	2	10	14	6	18	10	3	8	3	0	74
Vers sous Sel-lieres	24 août	4	16	6	5	2	1	4	1	1	3	43
Relans	25 août	2	9	4	2	3	5	2	0	0	0	27
La loye	25 août	4	29	38	23	4	5	10	11	4	8	136
Balaiseaux	27 août	3	22	16	24	15	13	7	7	2	3	112
Saint-Aubin	27 août	1	6	14	21	18	12	10	2	2	1	86
Les Hays	28 août	2	9	6	1	8	3	5	3	0	0	37
Saint-Lothain	28 août	0	6	9	2	9	7	9	8	0	1	51
Authume	30 août	3	13	41	19	19	22	2	1	3	3	126
Vercia	12 septembre			1	1	0	2	2	3	3	0	12
Longwy sur le Doubs	14 septembre				2	2	10	3	3	Colza détruit	-	20
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>134</b>	<b>177</b>	<b>118</b>	<b>111</b>	<b>96</b>	<b>62</b>	<b>54</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>830</b>
<b>Moyenne/parcelle</b>		<b>2,72</b>	<b>12,18</b>	<b>14,75</b>	<b>9,07</b>	<b>8,53</b>	<b>7,38</b>	<b>4,76</b>	<b>4,9</b>	<b>1,81</b>	<b>2,33</b>	



**Photo n° 1 :** Berlèses en cours à la Chambre d'Agriculture du Jura

**Au bureau :** les 20 entonnoirs sont quasiment tous pleins (voir photo 1). Les premières berlèses prélevées le 18/10 ont rendu leur verdict, moins de 1 larve par pied. Celles de la série suivante (prélevée le 25/10) ont pour l'instant un nombre de larves par pied systématiquement supérieur, compris entre 1,4 et 3,7 larves par pied. Les berlèses n'étant pas tout à fait terminées, les chiffres devraient encore légèrement augmenter. Les dernières en cours, prélevées depuis seulement une semaine ont des résultats hétérogènes pour l'instant. Les deux parcelles terres blanches sont déjà à plus de 3 larves par pied. Compte-tenu d'une

levée en 2 temps, le seuil d'intervention est atteint si l'on tient compte des pieds les moins développés, et non atteints, si l'on prend en compte la moyenne du poids frais ou celle des pieds les plus développés. Il y a tout de même de fortes chances qu'un traitement insecticide soit nécessaire pour ces 2 parcelles puisque nous ne sommes qu'à la première semaine de comptage (deux à trois semaines sont nécessaires pour obtenir le nombre total de larves des prélèvements). Pour les 3 autres parcelles, le nombre de larves par pied pour l'instant est très faible. Il faut attendre. Voir tableau 2.

**Tableau n°2:** résultats des berlèses en cours à la Chambre d'Agriculture du Jura

Situations	Date prélèvement	Poids frais du colza en g/pied	Nb de larves/pied au 15/11	Seuil de traitement atteint ?
Saint-Aubin Frank, terre blanche, colza associé développé semis fin juillet.	18/10	54	0,1	Non
Montbarrey, terre blanche, colza développé	18/10	70	0,25	Non
Relans, terre blanche, colza développé	18/10	60	0,95	Non
Les Hays, terre blanche	18/10	31	0,85	Non
Annoire, argileux	25/10	52	3,65	Non
La Loye, argileux	25/10	44	1,60	Non
Vers-sous-Sellières*, limon-argileux, gros pieds	25/10	123	2,09	Non
Vers-sous-Sellières*, limon-argileux, petits pieds	25/10	9	0,67	Non
Vercia limon argileux	8/11	17	0,3	Non
Saint Lothain	8/11	7	0,1	Non
Authume limon argileux	8/11	54	0,4	Non
Balaiseaux terre blanche	8/11	57	3	Oui/Non
Saint-Aubin, Arnaud, terre blanche	8/11	61	3,7	Oui/Non

Seuils de traitement : 2,5 larves par pied, si poids frais/pied < à 45g,  
5 larves/pied, si poids frais/pied > à 45g.

\* Même parcelle mais berlèse différenciée selon poids des pieds.

**Au vu de tous ces résultats on peut retenir :**  
- Plus on prélève tard, plus le nombre de larves augmente. Si vous voulez réaliser une berlèse, vous pouvez le faire dès maintenant.  
- Pour une même parcelle, il semble que le nombre de larves est moindre pour les petits pieds que pour les gros. Ce qui semble logique puisque les gros pieds, levés plus tôt, sont exposés aux pontes depuis plus longtemps que les petits. Mais ils sont en capacité de supporter plus de larves.  
- Les résultats sont très hétérogènes et beaucoup plus souvent inférieurs au seuil d'intervention que supérieurs. Globalement, il est

**donc encore trop tôt pour intervenir. Seules les parcelles dépassant le seuil d'intervention peuvent être traitées. Attention, intervenir trop tôt, c'est inévitablement détruire moins de larves et donc avoir une moindre efficacité.**

Un seul produit est efficace sur les larves d'altises, le BORAVI WG à la dose de 1,5kg/ka. Pour une bonne efficacité, un temps poussant (T° > à 7°C) est nécessaire. Attention, ce produit a une « DVP » et une ZNT riverain de 20m. Un maximum de 2 applications par campagne est autorisé.

### CEREALES D'HIVER

Les conditions d'observations étant peu favorables, peu de parcelles ont été visitées. Mais les colonisations de pucerons sont toujours aussi faibles et le plus souvent nulles.

Compte tenu des conditions météorologiques actuelles, le désherbage des graminées doit être la priorité pour les parcelles avec présence de graminées. Voir dans les flashs précédents, des exemples de produits herbicides.